Édition du 25 octobre 2015

NOUVELLES DE L'AQIS

Soulignons les belles réussites d'inclusion scolaire!

Le Prix École inclusive salue des expériences fructueuses d'inclusion scolaire d'élèves présentant une déficience intellectuelle. Cette année la grande lauréate est l'école l'Arc-en-ciel de la Commission scolaire des Affluents à Terrebonne, fréquentée pendant huit ans par Carolane Potvin, une jeune fille de 13 ans porteuse d'une trisomie qui a su tisser des liens et partager son quotidien avec des camarades très heureux de la côtoyer. Le Prix École inclusive a été remis sous forme de plaque de reconnaissance le 9 octobre en présence de parents et d'enseignants ainsi que de Carolane elle-même!

Anik Larose, *directrice générale de l'AQIS,* Mélanie Grenier, *mère de Carolane,* Carolane Potvin, et Lyne Lavoie, *directrice de l'école l'Arc-en-ciel*

Nous vous invitons à visionner la vidéo produite dans le but de faire la promotion de cette inspirante expérience! (https://youtu.be/6sf0FkMZ15k)
Tout en célébrant les succès vécus, l'AQIS joint sa voix aux préoccupations soulevées et exprime ses inquiétudes grandissantes face à des compressions qui touchent directement les services et le support donnés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Que ce soit par la suppression de postes de professionnels dans les milieux réguliers ou spécialisés, les coupures dans le transport scolaire ou des heures de soutien à l'intégration, force est de constater que les effets nuisibles de ces réductions ont et auront des impacts majeurs sur la clientèle que nous représentons, soit les enfants et les jeunes ayant une déficience intellectuelle. L'inclusion scolaire est bien plus qu'un simple calcul comptable et ses retombées justifient amplement l'investissement de temps et d'argent !
La participation sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle prend ses racines dès le plus jeune âge. Nous croyons que l'école est un acteur important et essentiel afin de permettre à nos filles et nos fils ayant une déficience intellectuelle d'avoir une vie stimulante et bien ancrée dans leur communauté. L'éducation, c'est un investissement pour tous!

Rencontre avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La directrice générale de l'AQIS a eu l'opportunité de rencontrer monsieur Sam Hamad, du MTESS à la mi-octobre. Parmi les sujets qui préoccupent les membres de l'AQIS qui ont été abordés, mentionnons les activités socioprofessionnelles, les PAAS-Action, les contrats d'intégration au travail (CIT),

l'augmentation du montant de revenu de travail que peut gagner les personnes du Programme de Solidarité sociale, sans oublier les séjours hors du Québec.

Il s'agissait une première rencontre d'Anik Larose avec le ministre. Elle a servi à mettre la table sur nos revendications. Évidemment, nous n'avons eu aucune promesse, mais concernant les séjours hors du Québec, le ministre a réitéré que les « personnes handicapées » ne devraient pas subir les désagréments du changement au règlement qu'il y a eu au 1er mai 2015 et que les agents d'aide sociale en ont été avisés. Il nous a même invité à communiquer à son cabinet tous manquements dans l'interprétation du règlement.

Aide sociale et séjour hors du Québec : un léger gain

Peu de choses ont évolué malgré les nombreuses démarches que l'AQIS et d'autres organismes ont faites dans le dossier du changement au règlement de l'aide sociale qui fait en sorte que depuis le 1er mai, les personnes qui s'absentent du Québec pour une période dépassant 7 jours consécutifs ou un total de 15 jours au cours d'un mois civil perdent leur admissibilité à l'aide sociale. Le gouvernement garde le cap et pénalise d'honnêtes citoyens parmi les moins bien nantis de la société et exerce un contrôle indu sur leurs déplacements pour prétendument contrer le travail au noir de certains fraudeurs.

Selon les informations qu'a reçu la Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE (CASC), la personne qui perd son droit à l'aide sociale en raison d'un séjour à l'extérieur du Québec peut déposer, à son retour, une déclaration écrite pour demander de réintégrer l'aide. Elle redeviendrait admissible à partir du mois suivant son annulation. Aussi, contrairement à ce que disaient certains agents, le jour du départ et celui du retour ne seraient pas comptabilisés.
Rappelons qu'un article du règlement portait à 6 mois la période qui est permise sans perte d'admissibilité lorsqu'une personne doit s'absenter temporairement du Québec. Il était écrit que l'adulte est considéré comme résidant au Québec même si elle doit s'absenter :

- **pendant une période d'au plus 6 mois, pour accompagner la personne qui lui procure des soins constants requis en raison de son état physique ou mental;**

Suite aux représentations des groupes et de la démonstration que nous avons faite au cabinet du ministre des situations aberrantes que provoquait le nouveau règlement, des précisions ont été apportées à l'interprétation de la mesure. Le texte en gras ci-haut a donc été modifié comme suit :

- **Pour ACCOMPAGNER, pendant une période d'au plus 6 mois, la personne qui lui procure des soins constants requis en raison de son état physique ou mental; (s'applique aussi lorsqu'une personne significative amène, à l'extérieur du Québec, une personne prestataire qui requiert des soins, et ce, même si ce n'est pas celle-ci qui lui en procure habituellement au Québec. Dans ces cas, une lettre de cette personne significative mentionnant qu'elle s'engage à lui procurer de tels soins, est suffisante.)**

D'autres particularités ont été ajoutées comme la participation aux jeux olympiques qui n'entraînera pas de coupures.
Ces modifications règlent plusieurs cas que nous avions soulevés et exempte de l'obligation d'avoir à demander un papier à son médecin (quand on en a un) comme certains agents l'avaient exigé. Elles permettent aussi à des parents d'amener leur enfant-adulte à l'extérieur du Québec même lorsqu'ils habitent habituellement dans une ressource de type familial ou une ressource intermédiaire. Toutefois, cela ne règle pas les situations où une personne autonome voudrait, par exemple, aller visiter sa famille en Ontario une dizaine de jours pendant le temps des Fêtes. Cela devient du cas par cas et relève de la souplesse de l'agent… ou même de son humeur.
Pour voir cette directive : **cliquez ici**.
L'AQIS considère que cette directive demeure sujette à interprétation et continue ses représentations auprès du ministre.
Si vos membres ont vécu des difficultés concernant un séjour hors du Québec ou s'ils se sont empêchés d'en faire un à cause du nouveau règlement, nous suggérons qu'ils nous mettent au courant et, si nécessaire, qu'ils en parlent à leur député. Nous rencontrons les fonctionnaires avec la CASC (Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE) le 11 novembre et ce point est à l'ordre du jour.
Nous avons besoin de connaître les difficultés qui se passent « sur le terrain » pour bien vous représenter. À vous de nous en informer.

Quand je ne veux pas, je dis non ! Parlons de violence et d'abus sexuels

Une très grande majorité de femmes ayant une déficience intellectuelle seront victimes d'une agression un jour ou l'autre de leur vie. C'est bien suffisant pour qu'on en parle et qu'on agisse.

Le samedi le 28 novembre 2015, venez oser parler de ce sujet qui ne laisse personne indifférent.
Que vous soyez une femme qui a une déficience intellectuelle, un parent, une personne proche ou un ou une intervenante, cette journée est pour vous.
Au programme :
Avant-midi : mise en contexte avec un panel qui sera entrecoupé de mises en situation présentées par la troupe de théâtre Atout cœur.
Après-dîner : trois ateliers simultanés animés par des personnes compétentes en la matière.

1 - À propos du consentement aux relations sexuelles
Atelier à l'intention des parents et des intervenantEs
2 – Sexualité, relations sexuelles et consentement
Attention! Cet Atelier réservé aux personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle

3 – Intimidation, agressions : se défendre, prévenir
Atelier pour tous et toutes

Pour conclure, un retour sur la journée aboutissant à un mot d'ordre rassembleur pour contrer cette violence.

Cette journée veut lever le voile sur les abus et violences faites aux femmes ayant une déficience intellectuelle. Elle permettra d'apprendre à reconnaître les situations d'abus mais surtout, de rechercher des solutions pour prévenir ces violences pour qu'il y en ait de moins en moins. Venez partager vos idées et votre expertise.

Pour plus d'information et pour vous inscrire:**cliquez ici**.

NOUVELLES EN BREF

Les mobilisations pour lutter contre l'austérité et pour la survie des organismes communautaires

Vous êtes invités à faire une ou des actions, idéalement la première semaine de novembre, pour vous joindre à votre façon au vaste mouvement de protestation qui s'animera dans toutes les régions du Québec. Que ce soit pour lutter contre l'austérité imposée par le gouvernement, qui a des conséquences nocives sur les moins bien nantis de la société, ou pour réclamer un financement adéquat visant à assurer la survie des organismes communautaires afin qu'ils puissent soutenir la population en fonction de leur mission respective, il serait intéressant que vous vous manifestiez cette semaine-là.

De quelle façon vous impliquer ? Vous pourriez aller rencontrer votre député pour lui expliquer en quoi votre mission est importante pour vos membres et comment vous pourriez mieux répondre à leurs besoins si vous étiez mieux financés. Vous pouvez aussi vous joindre aux mobilisations du milieu communautaire pour réaffirmer au gouvernement l'importance de vos missions pour le bien-être collectif. Des événements sont organisés dans chaque région les 2 et 3 novembre, mais également dans les semaines qui suivront.

À titre d'exemple :

Les 2 et 3 novembre, les groupes sont invités à fermer leurs portes pour participer à différents événements. Pour rajouter votre groupe à la liste des organismes fermés : **cliquez ici**. Deux campagnes nationales joignent leurs forces pour organiser une semaine d'actions et de visibilité de notre mouvement: **Les droits, ça se défend!** et J**e tiens à ma communauté-Je soutiens le communautaire**.

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) tiendra des audiences cet automne. Cela prendra la forme d'une **Commission populaire pour l'action communautaire autonome** (ACA), qui tiendra des audiences dans toutes les régions du Québec cet automne. Cette commission débutera à **Montréal, le 2 novembre 2015, de 10h à 16h au Centre St-Pierre**.

Vous pourriez décider de toute autre façon de démontrer au gouvernement à quel point votre organisme est utile pour la société québécoise et, par le fait même, votre solidarité au milieu communautaire. Laissez aller votre créativité !

Services de surveillance d'élèves de 12 à 21 ans

À la fin de l'été, la ministre de la famille a annoncé les octrois pour le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans pour l'année 2015-2016.

Pour plus de détails et pour connaître les organismes subventionnés, voir le communiqué du ministère de la Famille.

Dyspraxie verbale : aider et mieux comprendre son enfant

Cette brochure, conçue en 2010, s'adresse aux parents et aux proches d'enfants ayant une dyspraxie verbale. Elle contient de l'information sur la dyspraxie verbale de même que des conseils pouvant aider et encourager les enfants dyspraxiques à parler et à communiquer.

Pour télécharger la brochure, cliquez ici.

PRÊTS, DISPONIBLES ET CAPABLES

Bilan annuel de Prêts, disponibles et capables

En cette année de démarrage, nous avons sensibilisé près d'une centaine d'employeurs à l'embauche en emploi régulier des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

Depuis le 1er octobre 2014 jusqu'au 30 septembre 2015, notre démarchage a permis à 36 personnes d'occuper un emploi régulier dans 21 milieux de travail différents. De ce nombre, ce sont 24 personnes en recherche d'emploi qui vivent avec une déficience intellectuelle et 12 personnes avec un trouble du spectre de l'autisme qui ont pu intégrer un emploi grâce à l'accompagnement offert par les organismes d'employabilité de la province.
Plusieurs belles opportunités se dressent pour la deuxième année de *Prêts, disponibles et capables.* Nous sommes fiers de compter sur l'engagement de tout un réseau d'employeurs qui tend à se développer davantage.
Bravo aux nouveaux employeurs qui ont embauché pendant le mois de septembre :

Depuis le début du programme, les employeurs ci-dessous ont pu découvrir les talents des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme :

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Amélie Duranleau, coordonnatrice provinciale du programme *Prêts, disponibles et capables* au 514-725-7245 poste 31 ou par courriel : **aduranleau@deficienceintellectuelle.org**

NOUVELLES DE L'IQDI

Savoir c'est pouvoir, Les formations de l'IQDI

Vous planifiez vos activités de formation pour les prochains mois? Vous préparez un évènement sur un thème spécifique et êtes à la recherche de conférenciers ? Consultez le répertoire des formations sur notre site internet sous l'onglet prévu à cet effet.

Vous pouvez compléter une demande à partir du site ou nous téléphoner au 514 725-7245.

Nouvelle formation disponible: « Notes et suivis, un guide pour les parents »

Vous pouvez maintenant offrir la formation « Notes et suivis, un guide pour les parents », donnée par **Mme Hélène Morin**, à vos membres.
Cette formation a pour objectif de montrer aux parents comment le guide peut les aider à faire leurs démarches dans les réseaux de services. Faire le portrait de son enfant, mieux communiquer avec les représentants des différents réseaux, dans le but de mettre toutes les chances de son côté pour obtenir le service requis. C'est un outil simple, facile d'accès et sans prétention. L'atelier se présente comme suit:

- Faire le portrait de son enfant, le tenir à jour, demander un ou des services pour répondre aux besoins de son enfant, prendre part à un plan d'intervention, à un plan de services: des démarches importantes qu'il faut exécuter avec un certain doigté.
- Se préparer, ne pas paniquer, et, si c'est trop difficile, demander de l'aide. Se faire confiance au moment des rencontres mais demander d'être accompagné si on en ressent le besoin.

D'une durée de 3h, la formation présente des exercices en groupes et des échanges. Le groupe peut être composé de 25 personnes.

Formations données et à venir…
Le 26 septembre dernier l'Association de parents d'enfants handicapés de Drummond a offert à ses membres la formation :
Il vaut mieux être complet que parfait
La formation a été donnée par Mesdames Sophie Letarte et Marie-Renée Lambert à Drummondville.
L'Association recevra également la visite de Me Laurent Fréchette le 21 novembre prochain, avec la conférence intitulée : ***Démystifier les régimes de protection (tutelle/curatelle)***.
Le 4 décembre, l'École Marie-Leneuf de Trois-Rivières mettra à jour ses connaissances sur ***Les Approches sensorielles.*** Luc Gravel et Nicole Bouchard en seront les formateurs.

LE SUPPORT, FONDATION DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Y avez-vous pensé? Des vêtements, c'est mieux que des bouteilles vides!

En janvier 1961, lors de son discours inaugural, le président John Kennedy avait eu cette phrase célèbre : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

Le Support – Fondation de la déficience intellectuelle a envie de reprendre à son compte cette phrase passée à l'histoire. En ces temps difficiles pour notre Fondation, que pouvez-vous faire pour nous aider? Vous pouvez, entre autres, organiser des collectes de vêtements pour nous venir en aide.

S'il y a un secteur particulièrement propice à ce genre d'activités pour financer des projets, c'est bien le milieu scolaire, notamment le niveau secondaire. Plutôt que de vendre du chocolat, de ramasser des bouteilles vides ou d'organiser des soupers spaghetti, pourquoi ne pas organiser une collecte de vêtements!
Le Support s'engage à verser 15 sous la livre collectée. Un sac plus un sac plus un sac, mine de rien, vous pouvez facilement amasser plusieurs dollars. Et pensez à tout le temps que vous économiserez! Vendre du chocolat, ramasser des bouteilles vides ou organiser des soupers spaghetti, ça prend du temps.
Alors à vos sacs, prêts, partez! Le Support ne s'en portera que mieux et vous aussi par voie de conséquence.
Communiquez avec nous pour plus d'information. Contactez Lucie Émond au numéro 514 725-9797, poste 236.

BABILLARD

Je ne veux pas marcher seul

Edon Descollines, un finissant des Muses, fait partie de la distribution de Je ne veux pas marcher seul, une création de la compagnie Joe Jack et John. Cette pièce de théâtre sera présentée du 17 novembre au 5 décembre. Pour plus de détails, consulter les informations ci-dessous.

JE NE VEUX PAS MARCHER SEUL

October 1st, 2015

Cet automne, Joe Jack et John vous convie chaleureusement à sa nouvelle création:
je ne veux pas marcher seul
Edon marche seul. Un ours rôde et inspire la crainte. Est-il réellement la bête tant redoutée, ou plutôt un ourson doux et inoffensif? Intercalant théâtre, danse, slam et performance, Joe Jack et John explore et tente d'exposer une partie du vaste spectre de la peur de l'autre.
Mais de quoi avons-nous si peur, si ce n'est du danger que représente cette rencontre avec la différence?
17 novembre au 5 décembre, mardi au vendredi 20h , samedi 16h
IN SITU : 435 BEAUBIEN OUEST (metro Parc ou bus 80)
En codiffusion avec le Théâtre Aux Écuries / Billetterie : 514-328-7437